FO DGFiP 73

Ordonnances Loi Travail

Au sujet des ordonnances sur les modifications du Code du Travail, un document d'analyse approfondie est en cours d'élaboration à la Confédération. Il devrait comporter 3 colonnes : ce que nous avons obtenu, ce que nous avons empêché, ce qui est inacceptable.

Bien évidemment, dès qu'il sera en notre possession, je te le ferai parvenir afin que tu disposes de tous les éléments de réponse.

Je sais que certains d'entre vous s'interrogent ou sont interrogés par des adhérents ou collègues sur le fait que notre confédération n'appelle pas à la grève du 12 septembre initiée par la CGT.

Pour mémoire, cet appel a été lancé avant même le début des discussions. Or, il se trouve que des négociations ont eu lieu (pas moins de 30 réunions au cours de l'été) et qu'elles ont permis de bloquer des projets de dispositions néfastes pour les salariés et d'en obtenir des nouvelles.

Il est certes plus simple de contester d'emblée et de refuser toute discussion mais, ce n'est pas dans l'ADN de Force Ouvrière. L'année dernière sur la Loi El Khomri, il n'y a pas eu de discussions, les dispositions se trouvant dans la presse avant même que les partenaires sociaux aient pu en prendre connaissance.

Il n'est pas possible d'avoir contesté l'absence de véritable dialogue l'année dernière et dans le même temps d'appeler à la mobilisation avant même de commencer à discuter alors que les négociations démarrent.

Au-delà de la forme, reste le fond et la Confédération prendra des initiatives dans les jours et semaines qui viennent. Je te tiendrai informée au fur et à mesure de la situation.

En tout état de cause, la Confédération n'appellera pas à la grève le 12 septembre, ce qui ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'initiatives postérieures. Les Confédérations doivent se rencontrer prochainement.

L'UNION DEPARTEMENTALE FO 73 PRENDRA SA DECISION DEFINITIVE CE MERCREDI 6 SEPTEMBRE EN FIN DE JOURNEE.

FO DGFIP 73 EST POUR LA MOBILISATION LE

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017